

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Janvier 2002

	Pages
Editorial	
L'Europe de la défense entre deux eaux	3
Situation politico-militaire	
Risques et menaces en ce début de XXI ^e siècle (2)	6
Dossier « Terrorisme »	
Lutte contre le terrorisme international	12
Dossier « Afghanistan »	
Leçons préliminaires de la guerre en Afghanistan	19
Dossier « Europe »	
Nouvelles capacités militaires de l'UE	25
Armées étrangères	
USA: première division « digitalisée »	31
Simulateurs	
Intégration dans l'Armée XXI	34
Point de vue	
Mais qui veut finalement de l'Armée XXI?	39
SSO	
Minuit sur la place Rouge	41
Histoire	
Echec des réformes militaires en Suisse aux XVII ^e et XVIII ^e siècles (2)	45
Nouvelles brèves	50
Revue des revues	54
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI
SVOR	VII

L'Europe de la défense entre deux eaux

Trois mois après les attaques du 11 septembre, et à la veille du Conseil européen de Laeken, la défense européenne, non seulement est loin de tenir les promesses nées après le sommet franco-britannique de Saint-Malo de décembre 1998, mais elle court un risque réel de marginalisation par rapport à la nouvelle donne stratégique et géopolitique.

Certes, la politique européenne de sécurité et de défense peut se prévaloir des acquis que sont les nouvelles institutions politico-militaires de l'Union, mises en place à partir du début de l'année 2000. De même, les « conférences de génération de forces » ont permis d'identifier les unités susceptibles de former la Force de réaction rapide en 2003. Enfin, l'Union aura su négocier avec l'OTAN un accord de coopération, en obtenant la levée de l'obstacle turc.

Face à ces acquis, les sources de déception et d'inquiétude pèsent de plus en plus lourd. Tout d'abord, les réformes nationales en matière de défense en Allemagne et en Italie n'ont toujours pas acquis un souffle et une dynamique équivalant aux refontes conduites en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. Le surdimensionnement des forces armées de l'Union européenne n'est pas près de se résorber, avec 1,56 million de militaires (hors gendarmerie) en 2001, contre 1,37 million aux Etats-Unis, dont le budget militaire atteint désormais le double des dépenses de défense de l'Union!

Or, l'évolution des dépenses militaires reste atone à l'échelle de l'Union, l'après-11 septembre ne marquant pas ici de césure par rapport à l'avant. L'effort récent de quelques pays (Allemagne, Pays-Bas) et la tenue correcte du Royaume-Uni et de la France, au cours des années récentes, ne suffisent pas à tirer l'ensemble de la médiocrité.

Pendant ce temps-là, les collectifs budgétaires se succèdent aux Etats-Unis, celui d'avant le 11 septembre dépassait déjà le montant du budget militaire allemand, celui d'« après » équivaut au titre V français... La tendance d'ensemble ne s'améliore pas du côté des dépenses R & D militaires, où l'on reste calé sur un ratio de 4 contre 1 en faveur des Etats-Unis. La situation n'est guère meilleure en ce qui concerne les budgets de fabrication avec, notamment en France, une dégradation, consécutive aux dépenses sociales nouvelles prises sur le titre V. Dans ce paysage, un accord, certes tardif, sur l'avion de transport A400M sera bienvenu. Mais ce rayon de soleil ne suffira pas à dissiper les nuées